

MORVAN TERRE DE RÉSISTANCES - ARORM MUSÉE DE LA RESISTANCE EN MORVAN ET LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA NIEVRE

Dossier documentaire



REPRESSIONS ET DEPORTATIONS EN FRANCE ET EN EUROPE

1939-1945- ESPACES ET HISTOIRE

Concours national de la Résistance et
de la Déportation 2018-2019



Contact :
museeresistance.morvan@orange.fr

03 86 78 72 99

www.museeresistancemorvan.fr

REPRESSIONS ET DEPORTATIONS EN FRANCE ET EN EUROPE

1939-1945- ESPACES ET HISTOIRE

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2018–2019

I. Exclusion et répression, septembre 1939 - été 1942

1. Les différents usages de l'internement au début du conflit
2. Les crimes de guerre de l'armée allemande, campagne de mai-juin 1940

Focus : Le massacre de prisonniers Noirs à Clamecy

II. La persécution des Juifs dans la région

Focus : L'arrestation et la déportation d'Irène Némirovsky

III. Répressions contre la Résistance

1. La politique des otages
2. La répression de la Résistance
3. . Villages-martyrs de Bourgogne
4. Lieux de détention et de répression

Focus : les exécutions au champ de tir de Nevers/Challuy

IV. Bilan des répressions

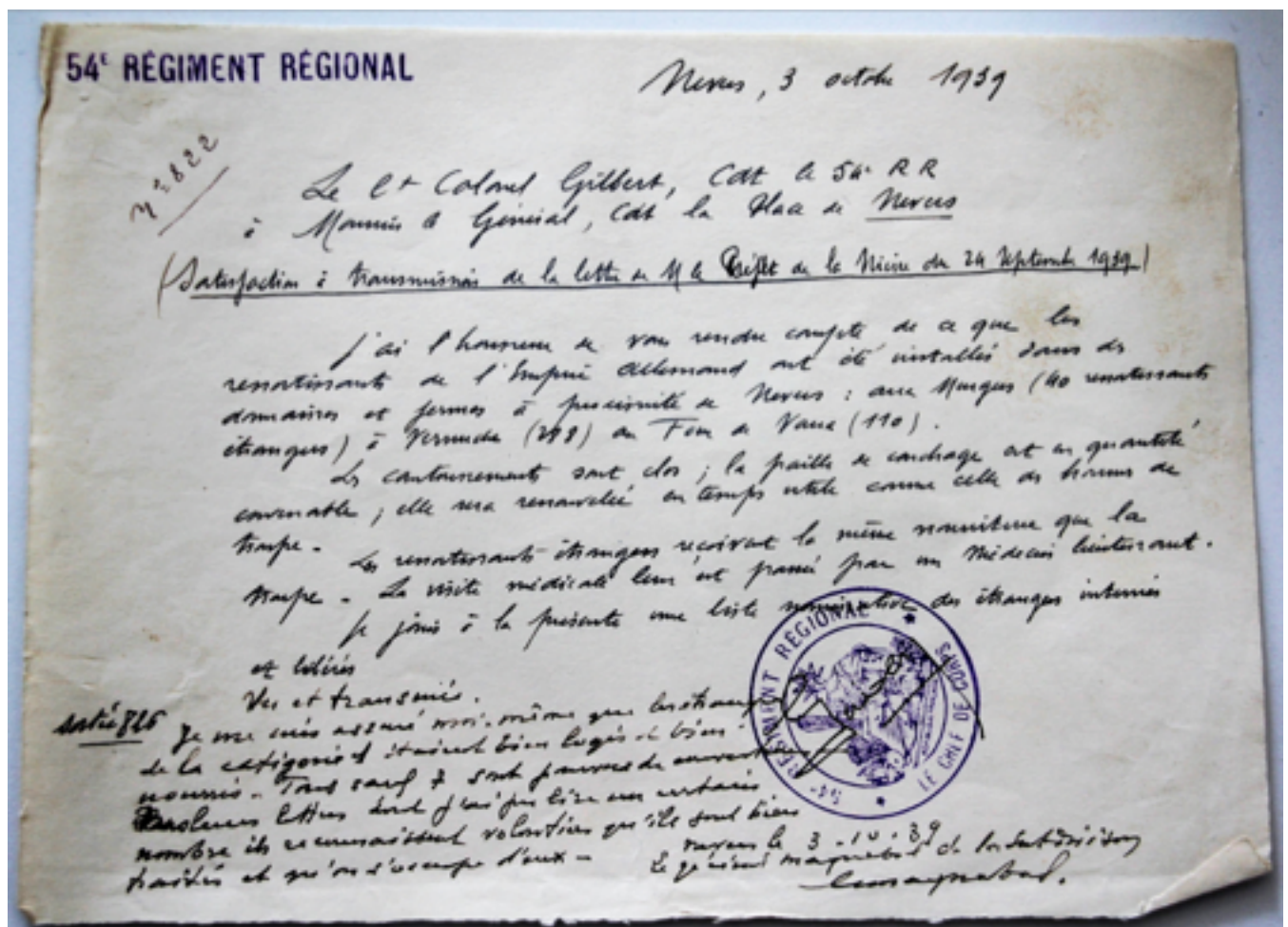
1. Bilan des répressions en Bourgogne
2. Bilan des répressions dans la Nièvre

I. Exclusion et répression, septembre 1939 - été 1942

1. Les différents usages de l'internement au début du conflit

La Troisième République installe des lieux d'internement à partir de septembre 1939 pour « tous les étrangers de sexe masculin ressortissants de territoires appartenant à l'ennemi ».

Des internés arrivent de Paris à la mi-septembre pour se diriger sur quatre lieux d'internement dans la Nièvre, sur la commune de Varennes-Vauzelles : le château de Vernuche (voir la carte postale page suivante), le château de Four-de-Vaux, le château des Murgers et celui de La Rocherie.



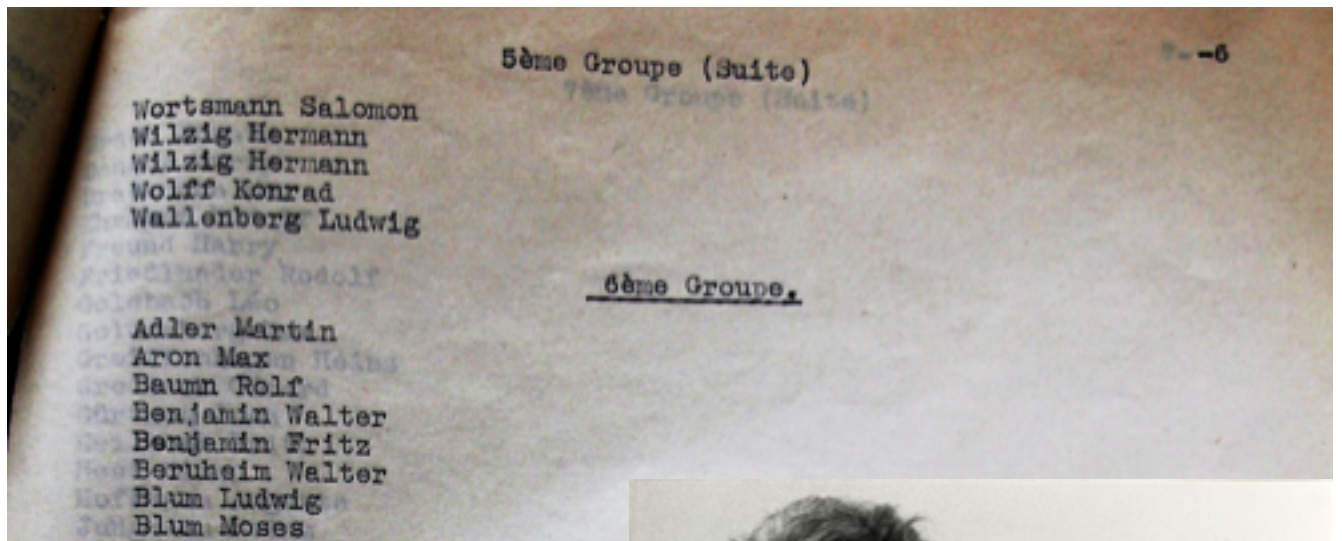
Source : Arch. dép. Nièvre, M 1008



Un lieu d'internement pour les ressortissants étrangers, le château de Vernuche. Source : Internet

Parmi les internés, on compte beaucoup d'Allemands ayant fui, notamment à cause des persécutions raciales.

Ci-dessous, sur ce focus d'une liste de noms, on peut citer le philosophe allemand **Walter Benjamin** (photographie ci-dessous).



Source : Arch. dép. Nièvre, M 1008



2. Les crimes de guerre de l'armée allemande, campagne de mai-juin 1940

Dans la Nièvre, en juin 1940, 44 soldats issus de l'Empire colonial français faits prisonniers par les Allemands sont exécutés par ces derniers.

Le 18 juin, alors que les Allemands occupent Clamecy depuis deux jours, et que les prisonniers de guerre français commencent à être regroupés dans la ville, 41 d'entre eux sont exécutés au nord de la ville, à l'écart des populations.

Par la suite, deux autres sont tués alors qu'ils étaient internés dans une usine au nord de la ville. Enfin, un dernier prisonnier est exécuté sur la commune de Oisy, limitrophe de Clamecy.

Le 24 juin, à la sortie de la ville de La Machine, trois soldats d'Afrique noire sont exécutés par des soldats allemands alors qu'ils faisaient partie d'une colonne de plusieurs milliers de prisonniers en route vers le lieu d'internement de Saint-Saulge.

Dans ces trois communes, des monuments et des plaques ont été inaugurés après-guerre pour perpétuer le souvenir de ces crimes de guerre.



Sources : coll. privée

Ci-contre : tombe du 44eme soldat colonial (cimetière de Oisy)



Le monument élevé à La Machine.
A droite, focus sur l'épitaathe



Focus : Le massacre de prisonniers noirs à Clamecy

En juin 1940, l'armée allemande a souvent opéré un tri ethnique parmi les soldats français prisonniers. A Clamecy, dans la Nièvre, les soldats des troupes originaires des colonies françaises sont rassemblés et séparés des autres prisonniers français. Le 18 juin 1940, 41 d'entre eux sont massacrés. Dans les jours suivants, 3 autres prisonniers sont également exécutés. Au total, 44 prisonniers sénégalais, ivoiriens, algériens, marocains, guinéens sont assassinés, par pur racisme et haine de la part des troupes d'occupation. Ce massacre a durablement marqué les esprits et renforcent pour certains, comme Janette Colas ou Georges Moreau, leur conviction patriotique. Le 11 novembre 1943, la résistance locale rend hommage à ces tirailleurs massacrés.

Le comité de Libération de Clamecy qui fonctionnait clandestinement dès septembre 1943 a effectivement, le 11 novembre 1943 commémoré le massacre par l'armée allemande des 44 tirailleurs de l'armée française prisonniers en plaçant sur le lieu de leur exécution des drapeaux confectionnés par les Résistants et une croix de lorraine en fleurs naturelles. Par ailleurs, ce comité de libération qui se réunissait tous les lundis soir luttait contre le marché noir en imprimant des tracts signés par le sous-préfet qui devait prendre son poste à la Libération.

Un monument a été inauguré en 1948 à Clamecy en mémoire de ces soldats. Une plaque avec le nom des 27 soldats identifiés a été ajoutée en 2012.

Photographie du monument des 43 tirailleurs à Clamecy - coll. privée





Les tirailleurs prisonniers, à Clamecy.
Archives départementales de la Nièvre



Otmane Ghouti, un des
tirailleurs massacrés,
né en Algérie, en 1908 -
ARORM



Pour en savoir plus :

Boudard Michael, "Les prisonniers de guerre dans l'arrondissement de Clamecy (1940-1944), *Bulletin de la société scientifique de Clamecy*, 2016

Chapoutot Yohann et Vigreux Jean, *Des soldats noirs face au Reich. Les massacres racistes de 1940*, PUF, 2015.

Hannon Mireille, *Les 43 tirailleurs*, dvd, Z'Azimut Films, 2011.

Liste des tirailleurs fusillés à Clamecy le 18 juin 1940

EL HABIB BEN AHMED	0904 STR MAROC
DALAA MANSOUR	6ème RTA
INCONNU	
ZIANE AHMED	N° Mle 3 094 SSRI ORAN
KEKOUTA	16ème RTS GLL 59 585
JENDAGOO ZENE	24ème RTS Mle 15 757
INCONNU	
INCONNU	11ème RTA
INCONNU	KBM 28 266 HCI BATIE
INCONNU	IZCX 21 936 CI ABIDJAN
INCONNU	
INCONNU	ST 56 737 THIES
ABDOU THIAN	16ème RTS 50 00I
IRIE BI GUESSAN	IKC 27 768 DAOLA GI
INCONNU	
INCONNU	
INCONNU	GZ TO 380 SRI GUINEE
ZAA	IVC 43 068 MAN DUEKOUÉ
BOULEGHAME AHMED	LM 275 MILIANA SSRI
INCONNU	4 025 SSRI ORAN
SAADOUM MESSAOUD	3 407 SSRI CONSTANTINE
YAHTA MOHAMMED	3 449 R SSRI ORAN
INCONNU	G 1 839 L SECT TR MAROC
OUM EL AZ AMEUR	Mle 1671
INCONNU	
GHOUDI OTMAN	Mle 599 SSRI GUELMA
BENAMEUR AHMED	Mle 1 550 SSRI ORAN

II. La persécution des Juifs dans la région

Pour la Nièvre, nous vous invitons à consulter les deux dossiers déjà mis en ligne intitulés « La Collaboration et les mesures discriminatoires envers les Juifs de la Nièvre (1940-1942) » et « Les rafles dans la Nièvre (1942) » sur le site des archives : http://archives.cg58.fr/?id=215_251

Ci-contre la seule carte d'identité avec la mention "Juif" conservée aux Archives de la Nièvre

Arch. dép. Nièvre, 999 W 4560



Liste des Juifs arrêtés, 21 novembre 1943, établie par la gendarmerie française, à Château-Chinon - archives ARORM

2ème Légion GENDARMERIE NATIONALE Cie de la Nièvre
Section de CHATEAU-CHINON

LISTE DE RENSEIGNEMENTS sur les Israélites arrêtés dans la section au cours de l'occupation
REFUSERTE: Note N° 2755/2 - 2^e Légion du 10 Novembre 1943

Prénoms	Noms et Prénoms, Date et lieu de naissance, profession	N° et date P.V.	Destinataire P.V.	Observations, traitements, etc
CHATEAU-CHINON	GARENBLAUS née WEINBLATT Betty-12.7.1908 à Talaie (Soc)-14.8.1904 à Châteaun-Chinon	N° 383 du 10.10.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATEAU-CHINON	GARENBLAUS Hermann, 7.9.1904 à Socapra (Boulogne)-oct. en née-14.8.1904 à Châteaun-Chinon	N° 384 du 10.10.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
LÉVY	LEVI née REILL Emma, 2.1.1879 à Bitesviller (B.R.) s.p.	N° 47 du 25.2.44	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Jacob-14.8.1895 à Piotrow (Pologne)	N° 148 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Joseph, 2.3.1904 à Piotrow (Pologne)	N° 149 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Jacob-6.8.1908 à Varsovie (Pol.)	N° 150 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Joseph- 1.1.1910 à Athènes (Grèce)	N° 151 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Joseph-14.4.1902 à Greatkown (Pol.)	N° 152 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Joseph- 9.4.1928 à Varsovie (Pol.)	N° 153 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Benjamin- 11.10.1928 à Varsovie (Pol.)	N° 154 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ben'el - 22.8.1897 à Varsovie (Pol.)	N° 155 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Matys - 17.11.1903 à Varsovie (Pol.)	N° 156 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Jacob - 25.1.1908 à Housny (Pol.)	N° 157 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Joseph- 14.8.1907 à Boglevics	N° 158 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Joseph- 21.8.1898 à Piotrow (Pol.)	N° 159 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman, 21.6.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 160 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman, 14.12.1903 à Piotrow (Pol.)	N° 161 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-18.7.1901 à Lublin-Ju'rszejew	N° 162 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 163 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 164 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 165 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 166 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 167 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 168 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 169 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 170 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 171 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 172 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 173 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 174 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 175 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 176 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 177 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 178 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 179 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 180 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 181 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 182 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 183 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 184 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 185 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 186 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 187 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 188 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 189 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 190 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 191 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 192 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 193 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 194 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 195 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 196 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 197 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 198 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 199 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré
CHATELAIN	CHATELAIN Ischman-17.2.1902 à Piotrow (Pol.)	N° 200 du 12.7.42	Préfet de la Nièvre	transférée à Nevers- traitement subsa ignoré

les 17 sus-in-
diqués étaient tous bûche-
rons

A CHATEAU-CHINON LE 21.11.1943
Le chef PCUX commandant pvt la section

Focus : L'arrestation et la déportation d'Irène Némirovsky

Irène Némirovsky
Suite française



Irène NEMIROVSKY est une romancière russe, réfugiée dans le Morvan en raison des persécutions raciales. Elle est mariée à Michel Epstein.

Arrêtée le 13 juillet 1942, elle est déportée à Auschwitz et meurt de maladie le 19 août 1942.

Auteur d'une douzaine d'ouvrages, Irène Némirovsky a reçu à titre posthume le prix Renaudot, en 2004, pour son roman *Une suite française* relatant l'exode de la population française au printemps 1940.

Dans son ouvrage *Une suite française*, l'éditeur a ajouté la correspondance de l'écrivaine (extraits-ci-dessous) :

2 septembre 1941

Michel Epstein au Sous-Préfet d'Autun¹.

L'on m'écrit de Paris que les personnes assimilées aux Juifs ne peuvent quitter la commune où elles résident sans autorisation préfectorale.

Je me trouve dans ce cas, ainsi que ma femme, puisque, bien qu'étant : catholiques, nous sommes d'origine juive. Je me permets donc de vous demander de bien vouloir autoriser ma femme, née Irène Némirovsky, ainsi que moi-même, de passer six semaines à Paris où nous avons également un domicile, 10, avenue Constant-Coquelin, pendant la période allant du 20 septembre au 5 novembre 1941.

Cette demande est motivée par la nécessité où nous nous trouvons de régler les affaires de ma femme avec son éditeur, de visiter l'oculiste qui l'a toujours soignée ainsi que les médecins qui nous soignent, le Professeur Vallery-Radot et le Pr Delafontaine. Nous comptons laisser à Issy nos deux enfants âgés de 4 et de 11 ans, et bien entendu, nous voudrions être sûrs que rien ne s'opposera à notre retour à Issy, une fois nos affaires parisiennes réglées.

Docteur d'Issy : A. Benoit-Gonin.

8 août 1941

Dans *Le Progrès de l'Allier* n° 200.

Acte de présence obligatoire pour les ressortissants soviétiques, lithuaniens, estoniens et lettoniens.

Tout ressortissant masculin, âgé de plus de 15 ans, de nationalité soviétique, lithuanienne, estonienne et lettone, ainsi que se trouvant sans nationalité qui auparavant possédaient la nationalité soviétique, lithuanienne, estonienne et lettone, devront se présenter à la Kreis-kommandantur de leur arrondissement au plus tard samedi 9 août 1941 (midi) munis de leurs papiers d'identité. Toute personne ne se présentant pas sera punie d'après le décret concernant cet ordre de présence.

Le Feldkommandant.

1. Le département de la Saône-et-Loire étant divisé par la ligne de démarcation, c'est le sous-préfet d'Autun qui tenait lieu de préfet pour la partie occupée, dans laquelle se trouvait la commune d'Issy-l'Évêque.

9 septembre 1941

Irène Némirovsky à Madeleine Cabour.

J'ai loué finalement ici la maison que je voulais, qui est confortable et qui a un beau jardin. Je dois m'y installer le 11 novembre si ces Messieurs ne nous devancent pas car on les attend de nouveau.

13 octobre 1941

Irène Némirovsky à Robert Esménard.

J'ai été heureuse ce matin de recevoir votre lettre non seulement parce qu'elle confirme mon espoir que vous ferez tout votre possible pour m'aider, mais encore parce qu'elle m'apporte l'assurance qu'on pense à moi, ce qui est un grand réconfort.

Comme vous vous en doutez, la vie ici est bien triste, et s'il n'y avait le travail... Ce travail lui-même devient pénible quand on n'est pas sûr du lendemain...

14 octobre 1941

Irène Némirovsky à André Sabatier¹.

Cher ami, je suis très touchée de votre gentille lettre. Ne croyez pas surtout que je méconnaisse votre amitié ni celle de M. Esménard ; d'autre part, je sais parfaitement quelles sont les difficultés de la situation. J'ai montré jusqu'ici autant de patience et de courage qu'il m'a été possible d'en fournir. Mais, que voulez-vous, il y a des moments très durs. Les faits sont là : impossibilité de travailler et nécessité d'assurer l'existence de 4 personnes. À cela s'ajoutent des vexations stupides — je ne peux pas aller à Paris ; je ne peux pas faire venir ici les choses les plus indispensables à la vie, telles que couvertures, lits pour les enfants, etc., ni mes livres. Une interdiction générale et absolue a été formulée au sujet de tous les appartements habités par mes pareils. Je ne vous raconte pas cela pour vous apitoyer, mais pour vous expliquer que mes pensées ne peuvent être que noires [...]

27 octobre 1941

Robert Esménard à Irène Némirovsky.

J'ai exposé votre situation à mon beau-père et lui ai

1. Directeur littéraire aux Éditions Albin Michel.

13 juillet 1942

Télégramme Michel Epstein à Robert Esménard et André Sabatier.

Irène partie aujourd'hui subitement destination Pithiviers (Loiret) — espère que pourrez intervenir urgence — essaie vainement téléphoner. Michel Epstein.

Juillet 1942

Télégramme Robert Esménard-André Sabatier à Michel Epstein.

Venons d'avoir votre télégramme. Démarches communes faites aussitôt par Morand, Grasset, Albin Michel. À vous.

Les deux dernières lettres d'Irène Némirovsky².

Toulon S/Arroux le 13 juillet 1942 — 5 heures [rédigée au crayon et non oblitérée]

Mon cher amour, pour le moment je suis à la gendarmerie où j'ai mangé des cassis et des groseilles en attendant qu'on vienne me prendre. Surtout, sois calme, j'ai la conviction que ce ne sera pas bien long. J'ai pensé qu'on pourrait aussi s'adresser à Caillaux et à l'abbé Dimnet. Qu'en penses-tu?

Je couvre de baisers mes filles bien-aimées, que ma Denise soit raisonnable et sage... Je te serre sur mon cœur

GENDARMERIE NATIONALE

8^e Légion

Compagnie de Saône et Loire

SECTION DU CREUSOT

N° 531/2

REFERENCE: Note n° 2795,2. Légion du 16-II-44

E T A T de renseignements concernant les
israélites arrêtés au cours de l'occupation
par la section du Creusot.

Nom et Prénoms	Domicile	N° du P.V.	Date du P.V.	Destinataire du P.V.	Traitement subi	Observations
EPSTEIN Irène, née NEMIROVSKI	Isay :l'Evêque	117	13-7-1942	M. le sous-Préfet :fet d'Autun	ignoré	non :rent?
EPSTEIN Michel	-d-	239	9-10-1942	-d-	-d-	"
RYBSTAIN Islamane	St -Bernin :du Bois	275	13-7-1942	-d-	-d-	"
RYBSTAIN Caroline née FINK	-d-	276	13-7-1942	-d-	-d-	"

Le Creusot, le 23 novembre 1945.
Le Capitaine COFFIN, Commandant la section.

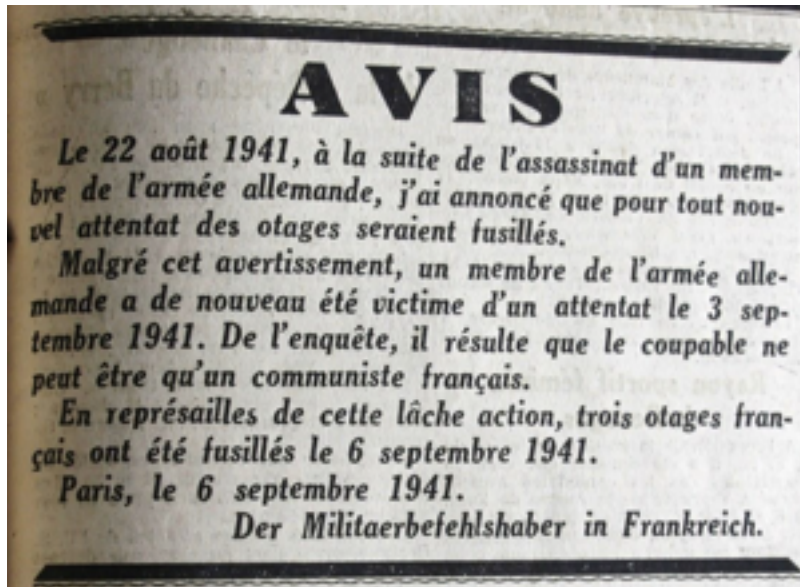
Liste des Juifs arrêtés dont Irène Némirovski et son mari, établie par la gendarmerie française, section du Creusot - archives ARORM

III. Répressions contre la Résistance

1. La politique des otages

Le document ci-dessous mentionne la mise en place de ce qui a été appelée la politique des otages. A chaque attentat perpétré contre les soldats de l'armée d'occupation, des otages sont fusillés.

Le département nivernais voit également un durcissement de la répression menée en particulier contre les résistants communistes. Plusieurs vagues d'arrestations les déciment.



Avis paru en première page du journal nivernais *Paris-Centre* du 6 septembre 1941.

Source : Arch. dép. Nièvre.

2. La répression de la Résistance

Louis Fouchère est le premier résistant nivernais fusillé sur le champ de Tir de Nevers-Challuy le **12 janvier 1942**.

Il est né le 18 mars 1892 à Germigny-Sur-Loire. Travaillant comme ouvrier ajusteur à la Compagnie Générale de Construction et d'Entretien de Matériel de Chemin de Fer de Vauzelles (C.G.C.E.M.), il est syndicaliste à la CGT avant la guerre (à l'échelle locale et départementale) et également militant au parti communiste.

À partir de septembre 1940, il fait partie des militants qui se regroupent dans la clandestinité pour commencer les premières actions :

- constituer des groupes de résistance dans les usines ;
- récupérer des armes ;
- développer la propagande (tracts et journaux à diffuser).

Arrêté sur son lieu de travail le 27 septembre 1941 par la Gestapo, il est interné à la prison de Nevers.



Lucien Dupont. Parution en une d'un journal nivernais, *Le Pays nivernais*, du 22 février 1942. Source : Arch. dép. Nièvre.

AVIS

LA PREFECTURE REGIONALE DE DIJON
communiqua ce qui suit :



Plusieurs crimes ont été commis depuis la fin de l'année dernière, en Côte d'Or et en Saône-et-Loire, contre des militaires de l'Armée allemande, par un nommé **LUCIEN DUPONT**, dont la photographie est reproduite ci-dessus et dont le signalement est le suivant :

Age : 21 ans.
Taille : 1 m. 68 à 1 m. 70.
Teint mat - Visage rond.
Mauvaise dentition.
Petite moustache noire (croit-on).
Petite cicatrice sous l'œil gauche.
Cheveux châtain foncé, rejetés en arrière.
Portait en dernier lieu un complet foncé avec cache-col foncé, sans pardessus.
Chaussures noires, casquette foncée à visière, du genre de celles habituellement portées par les employés de chemin de fer.
Cet individu porte de temps en temps des lunettes à monture écaille foncée.
Il est de corpulence moyenne et a, dans l'ensemble une allure négligée.
Il est du devoir impérieux de tout Français d'apporter son concours le plus actif aux recherches entreprises pour découvrir ce criminel qui est un dangereux repris de justice.

Vous trouverez la biographie de Lucien Dupont à l'adresse suivante :
<http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/spip.php?article23392>

Lucien Dupont est finalement arrêté le 16 octobre 1942. Condamné à mort, il est fusillé le 26 février 1943 au Mont-Valérien.

Le massacre du maquis Valmy à Autun

Le massacre de 27 jeunes résistants est lié aux combats de la Libération d'Autun. Ils appartenaient tous au maquis Valmy, devenu Régiment. Ce maquis FTP regroupe les groupes FTP de Montceau-les-Mines, Geugnon, Le Creusot et se situe dans le massif d'Uchon. Il est commandé par Louis Boussin « commandant Charlot ».

Fin août 1944, Autun est le lieu de passage pour les troupes allemandes, qui venues du Centre et du Sud-Ouest de la France fuient vers l'Allemagne. La ville est un carrefour du front Ouest, où sont présents des milliers de soldats des dernières unités allemandes en retraite et bien armés. Sa situation stratégique et son usine de schistes bitumeux lui confère une grande importance pour le ravitaillement en essence. La Libération de la ville est la plus difficile de Bourgogne.

Le régiment Valmy essaie de libérer seul la ville, alors qu'il y a encore à Autun de puissantes unités allemandes (groupe Reinhardt) et sans attendre l'arrivée des premiers éléments du colonel Demetz (2^{ème} régiment de Dragons, Première Armée) qui se trouvaient à Paray le Monial. L'attaque échoue, les combats s'engagent, meurtriers et sanglants. Au petit Séminaire, 27 maquisards faits prisonniers, sont torturés et fusillés. Ils appartenaient au bataillon « Pietro » de la compagnie « Morin » du maquis. La bataille continue le lendemain et la ville ne sera libérée que le 10 septembre.



Le massacre du maquis de Lantilly



Le 25 mai 1944, 23 maquisards du maquis Bourgogne sont massacrés, à Lantilly, près de Semur-en-Auxois 21). Archives ARORM et MRN.

Itinéraire de deux résistants déportés

Maurice Besson est arrêté le 8 avril 1943 au cours des opérations qui furent déclenchées à la suite de l'attentat contre Marcel Déat (Nivernais d'origine, Marcel Déat est l'un des chefs d'un parti collaborationniste ; l'attentat a été commis dans une petite commune de la Nièvre, Arbourse).

Interné administrativement à Nevers le 13 du même mois, il est transféré à la maison d'arrêt de Bourges le 16 novembre.

Le 22 janvier 1944, il comparaît devant la section spéciale de la Cour d'appel de Bourges sous l'inculpation de menées communistes. Cette juridiction le condamne à un an de prison.

Il est par la suite être dirigé sur le camp de Buchenwald d'où il ne revint qu'en mai 1945.

Henri Liotier, né à Nevers le 13 novembre 1926.

Date d'engagement dans la Résistance : 15 août 1943.

Arrêté le 26 avril 1944 à Nevers, interné du 26 avril au 1er juillet ; Déporté du 2 juillet au 31 mai 1945 au camp de concentration de Dachau (au nord de Munich) puis au camp annexe (ou kommando) d'Allach.

Créé en 1943 à l'ouest de Munich, le camp annexe d'Allach a compté jusqu'à 10 000 détenus travaillant au profit des usines d'aviation de la firme BMW et voisinant avec des camps de travailleurs du STO et des camps de prisonniers de guerre. Il incluait également une fabrique de porcelaine. Le camp est libéré le 30 avril 1945.

Source : Arch. dép. Nièvre, dossier ONAC, n°33 772 et Internet



Cimetière franco-britannique du maquis Bernard, à Ouroux-en-Morvan



Le résistant se libère de ses chaînes. Monument à la gloire de la Résistance à Moux-en-Morvan

3 . Villages-martyrs de Bourgogne



Montsauche et Planchez (58), deux villages incendiés le 25 juin 1944 - ARORM



Ariot (58), 5 juillet 1944 - ARORM



Manlay (21), du 29 au 31 juillet 1944 - ARORM



Comblanchien (21), 21 et 22 juillet 1944 - ARORM

Focus : Dun-les-Places, village-martyr le plus touché de Bourgogne

Du 26 au 28 juin 1944, le village de Dun-les-Places (58) connaît trois journées d'horreur et de barbarie. 3 000 soldats allemands accompagnés de miliciens, exercent la terreur. Ils arrêtent des habitants pour un soi-disant contrôle d'identité. 27 hommes sont fusillés et massacrés, la plupart sous le porche de l'église.

Durant ces 3 jours, les femmes et les enfants ont interdiction de sortir de leur maison.

Avant leur départ, les troupes ennemies pillent et incendient certaines maisons.

L'attaque de ce village du Haut-Morvan s'inscrit dans un mouvement plus large de politique de terreur : il fallait au cours de ce mois de juin, après le débarquement, couper les populations locales des maquis environnants.



Le village de Dun-les-Places après l'incendie des maisons
autour de l'église - archives ARORM



Monument à Dun-les-Places en mémoire
des 27 victimes de la barbarie nazie.

Une des victimes du massacre : André Charpiot



Lieutenant d'André Charpiot, ancien officier de l'armée française, Croix de guerre 1914-1918, Croix de Guerre 1939-1940.

Directeur de l'école de Dun-les-Places

Arrêté et fusillé à Dun-les-Places le 26 juin 1944

Ci-dessous la lettre de protestation de Mme Charpiot au maréchal Pétain, le 9 juillet 1944 - archives ARORM

Dun-les-Places, le 9 Juillet 1944

Monsieur le Préfet,

Je vous serais très obligé de vouloir bien, après lecture, transmettre cette lettre à Monsieur le Maréchal de France, Chef de l'Etat.

Mon mari - Monsieur Charpiot André, Directeur d'Ecole à Dun-les-Places - a été fusillé le 26 Juin. Il était innocent - Combattant de 1914-1918, il était en Champagne en 1917 où il obtenait sa première croix de guerre - Combattant de 1939/1940, il obtenait sa seconde croix de guerre en défendant le col de Bussang où il était fait prisonnier le 22 Juin 1940 -

Libéré le 15 Août 1941, il reprenait son poste d'Instituteur.

Le 26 Juin à 9 heures du soir on est venu le chercher pour "un contrôle qui ne durerait que pendant la durée des opérations, c'est-à-dire quelques heures" à 11 heures il était fusillé - Mon mari n'a jamais fait de politique et n'a jamais été affilié à aucun parti - Il n'était à Dun-les-Places que depuis 9 mois et très absorbé par ses fonctions de Secrétaire de Mairie-Instituteur.

Lorsqu'on est venu le prendre à la maison il tenait sur ses genoux son enfant de 9 ans et pour le rassurer et le distraire lui confectionnait des cocottes en papier - Voilà ce terroriste et voilà ses armes !

Je vous adresse cette lettre dans l'espoir que de tels faits ne se renouvelleront plus. Puissent toutes les femmes de France actuellement dans mon cas élever la même protestation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à mes sentiments très respectueux.

Madame Charpiot à Dun-les-Places (Nièvre)

Un des responsables du massacre de Dun-les-Places : Hans Krüger

Le massacre de Dun-les-Places est une opération de terreur, décidée au niveau régional au cours de deux conférences à Dijon. La dernière a eu lieu le 24 juin en présence d'une soixantaine d'officiers. Sur place, le 26 juin, Hans Krüger dirige les opérations.

Il est le chef de la police allemande à Chalon-sur-Saône. Il dirige les opérations de répression en 1944 dans la région. Il est né le 1er juillet 1909 d'un père enseignant le commerce. Il adhère très tôt aux idées du parti nazi: membre de la SA dès 1929, il entre au parti nazi en 1930 et en 1938 il intègre la SS. En 1939, il est affecté en Pologne où il s'illustre par sa violence, exerçant des crimes de masse.



Portrait de Hans KRUGER –ARORM

En juin 1943, il est muté en France et arrive à Chalon au cours de l'été comme sous-lieutenant du SD (service de police allemand).

Une opération régionale - Carte de l'origine des troupes de répression lors du massacre de Dun-les-Places :



4. Lieux de détention et de répression

Un lieu de détention et de répression : **l'École normale boulevard Victor Hugo à Nevers (58)**

C'est dans la partie droite du bâtiment, au deuxième étage (voir flèche), que des résistants arrêtés vont être « interrogés ». Source : Internet



Témoignage du résistant Robert Genet écrit vers 1946

« C'est le 1er octobre 1943, vers 10 heures du matin que deux inspecteurs de police se présentèrent en gare de Nevers où je travaillais. On me poussa dans une traction [voiture] où deux acolytes attendaient sur le siège avant, revolver au poing. On me conduisit au deuxième étage de l'École normale dans une sorte de bureau.

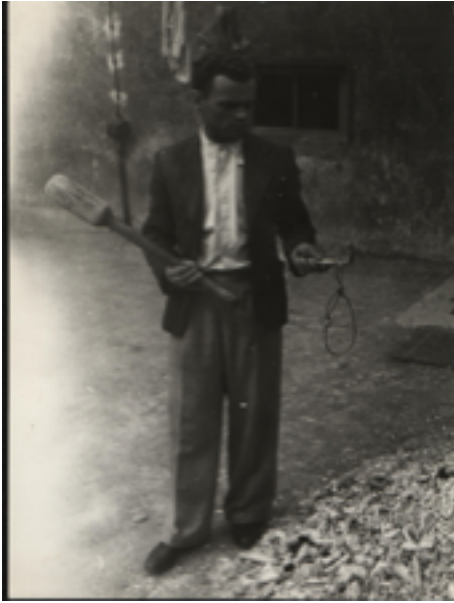
Après les interrogatoires et la fouille préliminaire, se basant seulement sur des présomptions, ces messieurs, sous les yeux de Dumontel, le patron, arrachèrent leurs vestes, retroussèrent leurs manches et commencèrent un passage à tabac effréné. Après une demi-heure, lorsque tout le visage fut tuméfié et saignant et que mes jambes menacèrent de lâcher, je compris à la vue d'un nerf de boeuf énorme et maculé de sang que je n'avais encore participé qu'à la mise en train.

Une table était au milieu. On me fit coucher dessus, les poignets dans les étaux, les jambes maintenues solidement et le supplice commença. Pour mieux asséner leurs coups, les bourreaux tenaient l'extrémité de la lanière à deux mains et se renversaient en arrière, dans la position du bûcheron qui fend une coque. Rapidement, la torture devint atroce.

Les cris sourds se changèrent en hurlements qui, transperçant les murs, allèrent terroriser les passants et les gendarmes du boulevard. Si, entre deux séances de torture, je ne me suis pas jeté de la fenêtre en bas, je le dois aux menottes qui enserraient mes poignets. Jamais, même les boches, ne firent pire que ces brutes qui se disent des Français ! »

Source : Yonne mémoire, Bulletin de l'Association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne, n°36, novembre 2016

Instruments de torture de la **prison de Chalon-sur-Saône** et photo de la prison de Chalon-sur-Saône (71)- ARORM



Une force de répression française : la Milice

La Milice qui participe activement à la traque des résistants n'a pas été très présente sur le département nivernais. Cependant, sur les photographies, on peut relever la présentation de ses hommes dans la cour de la préfecture de la Nièvre à Nevers.



Focus : les exécutions au champ de tir de Nevers/Challuy

Plus la situation militaire semble désespérée pour le Troisième Reich et plus les répressions, les exactions de toutes sortes et les déportations s'intensifient. L'augmentation du nombre d'hommes fusillés au champ de tir de Nevers-Challuy (après condamnations par un tribunal allemand) est révélatrice de cette intensification de la répression.

1942 : 3 exécutions : 10 %

1943 : 10 exécutions (dont 6 hommes fusillés le même jour, le 8 décembre) : 31 %

1944 : 19 exécutions (6 hommes fusillés le 7 janvier et 5 hommes le 5 mai) : 59 %

Extrait du carnet de Jean Locquin, ancien député, ancien maire-adjoint à Nevers (année 1944) :

- Mardi 13 juin : *Paris-Centre* du 12 publie le communiqué concernant Lucien Bernard, demeurant rue de Loire. Il a dû être fusillé samedi soir, après avoir subi la torture de l'arrachement des ongles.

Les Allemands continuent à faire passer à grands fracas à partir de deux heures du matin des poids lourds, des motos, des autos. C'est un vacarme assourdissant de moteurs et d'explosions. Ces déplacements de troupes se font évidemment en relation avec les événements de Normandie.

- Samedi 17 juin : Je profite de ma présence au cimetière de Nevers pour aller sur la tombe des fusillés (Fouchère, au sud ; le jeune Turpin, couvreur et Lucien Bernard, le jeune cordonnier de la rue de Loire, entre autres). Sur la tombe de Turpin, les fleurs blanches oeillets, pivoines, roses, forment un véritable tapis. Que c'est triste de songer à la mort de ces pauvres enfants héroïques !

Source : Arch. dép. Nièvre, fonds 9 J

Le « jeune Turpin » dont parle Jean Locquin est Marcel Turpin, qui est fusillé le 26 mai et qui était âgé de 19 ans.

Lucien Bernard est né le 27 février 1910 à Luthenay-Uxeloup.

Célibataire, domicilié au 4 rue de la Cathédrale à Nevers, il exerce la profession de cordonnier.

Arrêté le 3 Janvier 1944 par la Sipo-SD, il est interné à la prison de Nevers. Résistant FTP, il est condamné à mort par le tribunal allemand pour acte de franc-tireur.

Il est fusillé le 9 juin 1944 au Champ de Tir de Nevers/Challuy.

Source : Arch. dép. Nièvre, fonds de la FNDIRP



IV. Bilan des répressions

1. Bilan des répressions en Bourgogne

REPRESSIONS NAZIES EN BOURGOGNE

	CÔTE D'OR	NIÈVRE	SAÔNE ET LOIRE	YONNE
FUSILLÉS	237	72 (dont 32 à Nevers)	565	118
DÉPORTÉS	162	268	1817 (dont 144 à Autun)	465
INTERNÉS DE PLUS DE 90 JOURS	540	272	764	379

2. Bilan des répressions dans la Nièvre

Répressions et déportations en France et en Europe (1939-1945). Exemple de la Nièvre

	1939-été 1941	Été 1941-fin 1943	1944
Répressions	<ul style="list-style-type: none"> - Internement de Juifs, originaires d'Allemagne (deuxième semestre de l'année 1939) à Varennes-les-Nevers ; - 47 soldats indigènes de l'armée française sont exécutés par l'armée allemande en juin 1940 (à Clamecy, Oisy et La Machine) ; - Internement de « suspects » (surtout communistes) à partir du deuxième semestre de 1940 ; - Premières arrestations de résistants (pour distribution de journaux, de tracts, aide à l'évasion de prisonniers de guerre) ; - La prison de Nevers est divisée en deux : une partie sous administration allemande et une autre sous administration française. - Les tribunaux français (à Nevers ou Bourges) sanctionnent les résistants. Les peines de prison sont accomplies en France. - Les Juifs sont victimes des premières mesures discriminatoires (loi du 3 octobre 1940 remplacée par celle du 2 juin 1941). 	<ul style="list-style-type: none"> - En zone occupée, les actions des résistants (notamment des attaques de militaires allemands) amènent à des représailles fortes : la politique des otages. - Dans la Nièvre, arrestations de nombreux résistants issus de différents réseaux (Turma-Vengeance ; O.C.M. ; FTP) effectuées par les forces de police et de gendarmerie française et allemande (Sipo-SD et Feldgendarmerie). - Le tribunal de guerre allemand siégeant à Nevers prononce des condamnations de plus en plus sévères. Exemple de Louis Fouchère arrêté fin 1941 et exécuté en janvier 1942. - Exemple d'une « police spéciale », le SRMAN (Service de répression des menées anti-nationales) présente à Nevers en septembre-octobre 1943. Leur QG est l'École normale, boulevard Victor Hugo, à Nevers (usage de la torture contre les résistants). - Les Juifs doivent se soumettre à de nouvelles mesures discriminatoires (port de l'étoile juive en juin 1942). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les répressions s'intensifient. - En plus de la répression contre les résistants (attaques de maquis notamment dans la région de Crux-la-Ville en août), les forces allemandes ajoutent les représailles contre les populations civiles. - Durant l'été, plusieurs bourgs et villages sont détruits, ravagés par des feux volontaires, et comptent plusieurs dizaines de victimes (à Dun-les-Places, Montsauche, Planchez et Druy-Parigny). - C'est un engrenage de la « violence aveugle ». - Le nombre de fusillés au champ de tir de Nevers/Challuy s'élève à 19 (sur une période de 6 mois seulement) pour un total de 32 exécutions.
Déportations	Aucune (à notre connaissance)	<ul style="list-style-type: none"> - Première rafle de Juifs en juillet 1942 suivie de leur déportation ; - Des résistants nivernais condamnés partent en Allemagne purger leur peine (exemple de Édouard Millien). 	<ul style="list-style-type: none"> - Une dernière rafle contre les Juifs de la Nièvre se déroule en février 1944. - Les déportations de résistants arrêtés se multiplient vers les camps de concentration.

Pour en savoir plus - Bibliographie

Ouvrages ayant valeur de sources

Pour la Nièvre :

Amicale des anciens du maquis Bernard, *Résistances en Morvan*, Château-Chinon, E.I.A.T., 2008.
Ceux du maquis : recueil de croquis de l'époque.

Ducroc Pierre, *Maquis Mariaux*, Nevers, Nivernais-Morvan, 2^{ème} éd. 1985 - *Maquis Socrate*, Nevers, Nivernais-Morvan, 2^{ème} éd. 1987 - *Maquis Bernard*, Nevers, Nivernais-Morvan, 2^{ème} éd. 1988 - *La vérité sur le maquis de Chaumard*, Nivernais-Morvan, 1989 - *Maquis Louis*, Nevers, Nivernais-Morvan, 1991.

Henneguier Pierre, *Le Soufflet de forge*, éd. de la Pensée Moderne, 1960.

Picard Henri, *Ceux de la Résistance*, Bourgogne-Nivernais-Morvan, Nevers, éd. Chassaing, 1947.

Sirdey Georges, *Les Loups*, Clamecy, imprimerie générale de la Nièvre, 1946.

Pour la Saône-et-Loire :

Cazin Paul, *La Bataille d'Autun*, Autun, éd. Coqueugniot et Truchot, 1946 (illustrations d'André Dulaurens).

Effernelli Séraphin, *Maquis à Brancion*, A.N.A.C.R. Saône-et-Loire, 1980.

Rochat Claude, *Les Compagnons de l'espoir*, A.N.A.C.R. Saône-et-Loire, 1987.

Pour la Côte-d'Or :

Guyot Claude, *Historique du C.D.L. de Côte-d'Or*, Arnay-le-Duc, 1960.

Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, chez l'auteur, 3 vol. depuis 1981.

Pardon Noël, *Notre maquis*, Nantes, 1946.

Pour l'Yonne :

Bailly Robert, *Les feuilles tombèrent en avril*, éd. sociales, 1977 - *La Croix de Saint-André*, éd. A.N.A.C.R., Laballery, 1981 - *Occupation hitlérienne et Résistance dans l'Yonne*, Clamecy, éd. A.N.A.C.R., Yonne, Laballery, 1984.

LOFFROY Robert, *Mémoires d'un Résistant et Militant Communiste de l'Yonne*, ARORY, 2014

Publications sur l'Occupation et la Résistance en Morvan

ARORM, *Premier parachutage en Morvan, novembre 1942*, dvdérom, Bourgogne images, 2005.

ARORY, *Un département dans la guerre, 1939-1945. Occupation, collaboration et Résistance dans l'Yonne*, Paris, Editions Tirésias, 2006.

Bonnot Thierry, *La ligne de démarcation en Saône-et-Loire pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Gévelard, Le Caractère en Marche, 1995.

Boursier Jean-Yves, *Armand Simonnot, bûcheron du Morvan. COmmunisme, Résistance, maquis*, L'Harmattant, Paris, 2013.

- Canaud Jacques et Bazin Jean-François, *La Bourgogne dans la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, éd. Ouest France, 1986.
- Canaud Jacques, *Les maquis du Morvan : la vie dans les maquis*, Château-Chinon, éd. Académie du Morvan, 3^e édition 1995. Canaud Jacques, *Le temps des maquis. De la vie dans les bois à la reconquête des cités, 1943-1944*, Précy-sous-Thil, éd. de l'Armançon, 2003.
- Chevallot Laurence, *Le maquis Henri Bourgogne*, Saint-Brisson, A.R.O.R.M., 2003.
- Choffel Catherine, *Le maquis Camille. Un exemple de Résistance en Morvan*, ARORM, Saint-Brisson, 2014.
- Gacon Stephane, Paul Eric, Vigreux Jean, *Résistance et Libération en Morvan*, cédérom, Dijon, La Passerelle, ARORM, 1999.
- Gounand Pierre, *Dijon 1940-1944. Du désespoir à l'espoir*, Précy-sous-Thil, éd. de l'Armançon, 2004.
- Jeannet André, *La Seconde Guerre mondiale en Saône et Loire : Occupation et Résistance*, Mâcon, J.P.M. Ed., 2003.
- Jeannet André et Velu Marie-Hélène, *L'Occupation et la Résistance en Saône-et-Loire*, Pont de Veyle, imprimerie Gautheron, 1991.
- La Résistance dans l'Yonne*, cédérom, A.E.R.I.-A.R.O.R.Y., 2004.
- Martinet Jean-Claude, *Histoire de l'Occupation et de la Résistance dans la Nièvre, 1940-1944*, éd. Delayance, La Charité-sur-Loire, 1987, rééd. EUD, 2015.
- Perrin Georges, *Mille cinq cents jours de répression nazie, la Nièvre, 1940-1944*, Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, réédition 1995.
- Rigoulot Pierre, *L'Yonne dans la guerre, 1939-1945. Vie quotidienne sous l'Occupation : 1940-1945*, Roanne Le Coteau, éd. Horvath, 1987.
- Sauge Carine, *Un maquis original, Louis, War Office*, Saint-Brisson, A.R.O.R.M., 1999.
- Vigreux Jean, dir., *Résistances, regards sur Pierre Meunier et sur la Résistance en Morvan Bourgogne*, Dijon, Saint-Brisson, I.H.C. UMR CNRS 5605-A.R.O.R.M., 2005.
- Vigreux Marcel, *La Mémoire de Dun-les-Places, 1944-1989*, Nevers, éd. S.I.N. Phobos, 1990, rééd. 2006.
- Vigreux Marcel et Marie Angélique, *Les Villages-martyrs de Bourgogne, 1944*, Saulieu, éd. A.R.O.R.M., 1994.

REPRESSIONS ET DEPORTATIONS EN FRANCE ET EN EUROPE

1939-1945- ESPACES ET HISTOIRE

Brochure pédagogique réalisée par le Musée de la Résistance en Morvan et les Archives départementales de la Nièvre (2019).

Conception et réalisation : Michaël Boudard, professeur en charge du service éducatif de la Nièvre, Aurore Callewaert, responsable du musée de la Résistance en Morvan, Bruno Lédy, professeur en charge du service éducatif du musée de la Résistance en Morvan.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou demande de visite :

Musée de la Résistance en Morvan / Mémorial de Dun-les-Places
museeresistance.morvan@orange.fr 03 86 78 72 99
www.museeresistancemorvan.fr

Archives départementales de la Nièvre :
archives@nievre.fr 03 86 60 67 00
http://archives.cg58.fr/?id=service_educatif